



**Direction des Affaires Culturelles**  
**Médiathèque Saumur Loire Développement**

Rue Célestin-Port – BP 246

49418 Saumur cedex

Tél. 02.41.51.06.12.- Fax. 02.41.67.23.07.

e-mail : [bibliotheques.contact@agglo-saumur.fr](mailto:bibliotheques.contact@agglo-saumur.fr)

**Appel à candidature**

**Résidence d'écriture 2016-2017**

**Appel à candidature**  
**Résidence d'écriture 2016-2017**

La Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, à travers le Réseau des Bibliothèques, lance un appel à projet pour la mise en place une Résidence d'écriture en 2016-2017, en partenariat avec la DRAC et la Région Pays de la Loire.

Le réseau des bibliothèques Saumur Agglo, avec 18 lieux de lecture, dont une médiathèque rayonnante en centre ville de Saumur, permet d'introduire la culture dans les villages et les quartiers. Source de plaisir et de connaissance, la lecture permet les rencontres et l'échange. Elle constitue un facteur d'intégration sociale et également un moyen privilégié d'appropriation du savoir, de lutte contre l'échec scolaire.

Il convient d'enraciner la pratique de la lecture chez l'ensemble des habitants du territoire en favorisant le plaisir de communiquer autour des livres.

En effet, le territoire du saumurois est considéré comme zone prioritaire pour les actions de lutte contre l'illettrisme. Selon les résultats obtenus par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme à partir des données de l'extension régionale de l'enquête INSEE/IVQ parue en février 2007, 180 000 personnes sont en situation d'illettrisme dans le Maine et Loire (soit 9 % de la population âgée entre 18-65 ans). Dans ce cadre là, il nous semble important d'ouvrir cette résidence d'écriture à l'accompagnement des publics éloignés de la lecture, afin de lui donner du sens sur le territoire.

La résidence se déroulera sur l'ensemble du territoire du Réseau : la Médiathèque de Saumur et une bibliothèque associée partenaire accueilleront les temps de médiation et de rencontres. Les rencontres et temps de médiation s'adresseront au grand public sous diverses formes. Egalement, des rencontres scolaires (lycéens et étudiants) s'effectueront au sein des bibliothèques ou des établissements.

### **Objectifs de la résidence :**

- Soutenir la création littéraire et favoriser une relation vivante à la littérature contemporaine
- Proposer une action spécifique vers un public adulte et jeunes adultes (15-25 ans)
- Développer les pratiques de lecture, d'écriture et d'écoute des adultes et jeunes adultes (15-25 ans)
- Favoriser la rencontre de l'écriture avec d'autres disciplines artistiques
- Développer des logiques partenariales réunissant différents acteurs locaux autour d'un projet littéraire : professionnels du livre sur le territoire (bibliothécaires et libraires) ; associant le réseau des bénévoles et les structures culturelles et sociales locales
- Contribuer à faire connaître le réseau des bibliothèques de l'Agglo et à participer à l'aménagement territorial culturel
- Inscrire la résidence dans une double dimension territoriale : milieux urbains et ruraux

### **Conditions d'accès à la résidence**

La résidence d'auteur fera l'objet d'un appel à projets sur le territoire national. Le principe de la résidence est de créer le dépaysement et d'aller à la découverte d'un territoire. Une attention particulière sera portée à la jeune création littéraire.

Les auteurs candidats devront avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur encore disponible, en français depuis moins de 5 ans et ne devront pas avoir bénéficié de bourses d'écriture ou de crédit de Résidence les deux dernières années.

### **Durée de la résidence**

La durée choisie de la résidence est de trois mois. La venue de l'auteur est proposée sur des périodes fractionnées d'une durée de un mois ou un mois et demi. Ce rythme permet de concilier les contraintes personnelles de l'auteur, tout en créant des espaces de respirations pour le public. Les projets en partenariats se construisent ainsi dans un flux de présence suivie d'absence.

Les accueils discontinus de l'auteur pourraient être répartis comme suit :

**Sur octobre-novembre 2016 :** mise en route de la résidence, création, rencontre avec les partenaires et temps de médiation (un mois et demi)

**Sur janvier-février 2017 :** création et temps de médiation, clôture de la résidence (un mois et demi)

Cela suppose que l'auteur est disponible pour séjourner à Saumur sur les périodes de Résidence et libre d'autres engagements professionnels ou personnels.

## Activités de l'auteur

Il est envisagé une répartition de son temps de travail (légalisé à 35 heures/ semaine) avec :

- 60% consacré à la continuité de son œuvre personnelle
- 10% pour une commande liée à une thématique
- 30% pour la médiation (temps de préparation inclus)

La médiation consiste en l'animation d'ateliers d'écriture, les rencontres scolaires, la rencontre avec le public et la lecture de textes (par exemple). D'autres propositions pourront être discutées avec l'auteur.

L'auteur consacrera un temps de sa résidence à une restitution publique de son travail d'écriture personnelle et, le cas échéant, du travail de commande.

## Valorisation de la résidence

Les ouvrages de l'auteur seront disponibles sur le Réseau des bibliothèques et au sein de la Librairie partenaire.

Le journal de la Résidence sera mis en ligne (blog ou réseau social).

## Thématique de la commande

Le thème choisi sera en lien avec le thème communautaire des actions culturelles du dernier trimestre 2016, la question des frontières, de leur existence à leur effacement, qu'elles soient naturelles, politiques, littéraires ou sociales.

Dans le cadre de la thématique théâtrale, il est indispensable de situer la démarche dans le cadre d'un théâtre vivant, populaire et en proximité avec le public, afin de permettre une approche grand public.

La première année sera consacrée à **l'écriture théâtrale ou assimilée (pouvant être mise en scène)** pour renforcer le travail conjoint avec les lieux de diffusion du Spectacle vivant sur le territoire : le Dôme et la Closerie (salles de spectacles communautaires). Les années suivantes continueront d'explorer la fiction et ses différents genres (policiers, nouvelles, poésie, science-fiction, bandes-dessinées).

## Action artistique et culturelle

Une carte blanche sera proposée à l'auteur en résidence afin de lui permettre d'inviter un autre artiste sur le temps de la Résidence (en concertation avec les organisateurs) en 2017.

Des rencontres croisées pourraient être organisées avec les Compagnies en résidence au Dôme et avec d'autres auteurs et résidents dans la Région (Maison Julien Gracq, Médiathèque La Bulle, Château de la Turmelière, Bibliothèques d'Angers) dans la limite du temps disponible et de l'intérêt de l'auteur. Un lien particulier avec le paysage théâtral « populaire » local pourrait permettre un rayonnement de la Résidence.

D'autres structures d'expressions artistiques et culturelles du territoire pourront être impliquées : Centres sociaux, Scoope, MJC, Ecole de musique du Saumurois, notamment dans le cadre d'un accompagnement des publics éloignés de la lecture.

Les établissements scolaires de l'agglo (Lycées et Pôle Universitaire) seront associés via la mise en place de rencontres avec l'auteur.

En raison de l'aspect littéraire de la Résidence d'écriture, il est indispensable d'impliquer d'autres structures de la chaîne du livre : Librairie « le Livre à venir » à Saumur, Mobilis, Maison des écrivains, Centre National du Livre.

### **Lieu d'hébergement**

La Communauté d'Agglo de Saumur s'engage à fournir et prendre en charge un lieu d'hébergement agréable et propice à la création équipé d'une connexion Internet. Le matériel informatique et multimédia (téléphone, ordinateur) est à la charge de l'auteur.

### **Conditions financières**

Une allocation de 2 000 euros brut par mois de résidence.

Prise en charge de 7 AR maximum de l'auteur depuis le lieu de résidence habituel, sur la base du billet SNCF.

Déplacements dans l'agglomération (Agglobus), abonnement Spectacle vivant (le Dôme, la Closerie), abonnement Piscines offerts.

Les déplacements de l'auteur du lieu d'hébergement aux lieux d'animation sont pris en charge.

Prise en charge des frais de repas sur la base de 200 euros par mois.

### **Dossier de Résidence**

Les documents à adresser au Réseau des Bibliothèques par courrier ou par mail sont :

- CV et Bibliographie
- Lettre de motivation présentant le parcours de l'auteur, ses motivations d'écritures, ses motivations pour la résidence
- Questionnaire rempli
- Fiche administrative complétée

Date limite de transmission des candidatures : 5 mars

Un entretien sera organisé le 29 mars 2016 à la Médiathèque de Saumur.

### **Convention**

Une convention sera établie avec l'auteur résident, précisant les différents aspects de la résidence.

## **Calendrier**

- 5 février 2016 : publication de l'appel à candidatures
- 5 mars 2016 : date limite de réception des candidatures
- Le 29 mars 2016 : ENTRETIENS avec des auteurs sélectionnés puis choix de l'auteur parmi les candidats
- mai 2016 : VENUE DE L'AUTEUR (1 ou 2 jours) et mise en œuvre du cahier des charges de la résidence : définition des axes de la résidence avec l'auteur, choix des partenaires, mise en place du calendrier

## **Evaluation**

Le Comité de pilotage réalisera une évaluation du déroulement, de l'implication des publics ainsi qu'une évaluation littéraire de la résidence. L'auteur adressera un bilan écrit à la fin de la résidence.

## **Contacts :**

Anne Pierre, coordination du projet de Résidence d'écriture  
02 41 51 06 12  
[a.pierre@agglo-saumur.fr](mailto:a.pierre@agglo-saumur.fr)

Brigitte Groleau  
Directrice du Réseau de Lecture Publique  
02 41 51 06 12  
[b.groleau@agglo-saumur.fr](mailto:b.groleau@agglo-saumur.fr)

Adresse :

Médiathèque Saumur Loire Développement  
Rue Célestin-Port – BP 246  
49418 Saumur cedex  
02 41 51 06 12  
[bibliotheques.contact@agglo-saumur.fr](mailto:bibliotheques.contact@agglo-saumur.fr)

<http://bibliotheques.agglo-saumur.fr>